



Didier Pargade se mobilise depuis plusieurs années pour venir en aide aux sans-abri. Ce jeudi 5 janvier, il a tenu à cuisiner une garbure. ISABELLE LOUVIER/ « SUD OUEST »

Le rude hiver des sans-abri sans accueil de jour

Depuis mars, l'accueil de jour assuré par la Croix-Rouge est fermé, faute de local. Durant l'hiver, les personnes sans-abri ou en grande précarité affrontent encore plus la dureté de la rue

Nicolas Azam
dax@sudouest.fr

Sous le pont des Arènes, un petit campement est sorti de terre depuis le 31 décembre. L'édifice de pierre fait office de toit pour les quelques tentes installées. Un maigre feu réchauffe les âmes présentes en ce jeudi 5 janvier. Parmi elles, Didier Pargade, alias « L'ami des sans-abri », se mobilise pour la réouverture d'un accueil de jour pour venir en aide aux personnes en grande précarité dans la cité thermale.

Nicolas, ancien bénéficiaire, explique la nécessité de cet accompagnement. « Ce lieu était idéal pour se retrouver. Boire un café. Faire des machines. Mais aussi être accompagné grâce à des permanences administratives et médicales. » Lui et sa compagne Manon vivent dans la rue depuis plusieurs années, aux côtés de leurs deux chiens. « L'accueil de jour était primordial pour

nous. Il nous permettait de recharger nos batteries, de s'évader », souligne-t-elle. Le couple demeure dans l'attente d'un logement. Sans accueil de jour, la maraude organisée une fois par semaine par la Croix-Rouge leur permet tout juste « de survivre ».

Le dispositif d'accueil de jour a pris fin au mois de mars 2022. Contactée, la Croix-Rouge indique avoir été dans l'obligation de « rendre le local qui n'était plus aux normes » et « être en contact avec la municipalité de Dax » pour en trouver un nouveau. L'association avait reçu un financement de 9 150 euros par la préfecture des Landes, compétente en la matière, à la fin de l'année 2021 pour « l'activité de domiciliation de personnes sans domicile fixe ».

L'enfer de la rue
Wilhelm, béret gascon sur la tête, a rejoint ce mouvement lancé par l'antenne locale de l'association Droit au loge-

ment (DAL), avec l'espoir de résoudre ce problème. « Ces gens sont plongés dans une précarité jamais vue. Les conditions de vies sont inhumaines. La rue est un enfer. Elle tue. Il faut arrêter de les pourchasser. » Le jeune homme, longiligne, s'active pour préparer la garbure qui sera servie dans la soirée.

« Ces gens sont plongés dans une précarité jamais vue. Les conditions de vies sont inhumaines »

Le collectif regrette « une régression de quinze ans » sur cette thématique. La commune de Dax avait en effet ouvert en 2011 un accueil de jour tout au long de l'année qui « aurait pu servir de référence à l'échelle nationale », explique Emmanuel Klein, porte-parole de DAL Dax. Il dénonce la gestion de Julien Dubois,

maire de la cité thermale, « qui méconnaît totalement le sujet et a entrepris de faire la guerre aux sans-abri ».

L'édile tient à rappeler que la Ville de Dax « n'est pas compétente légalement pour exercer cette compétence ». En ce qui concerne la mise à disposition d'un lieu, la municipalité fait face « à une pénurie de locaux ». Didier Pargade regrette que toutes les institutions « se renvoient la balle ». Il demande l'application de la loi Dalo (Droit au logement opposable) ainsi que de la loi Molle (Mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion). « C'est un combat juridique que l'on mène. D'autant qu'avec l'inflation qui touche notre pays, encore plus de gens vont se retrouver à la rue. Et la loi Bergé-Kasbarian (1) va venir accélérer les expulsions. »

(1) Adoptée début décembre, elle vise à « protéger les logements contre l'occupation illicite ».

A L'AYGUE CAOUTE

Patrice Mariolan dévoile ses clichés d'oiseaux à l'Atrium

La galerie d'art de l'Atrium accueille, à compter du mardi 10 janvier, l'exposition « Plumes » du photographe Patrice Mariolan. Originaire des Landes et passionné par la nature, cet artiste a, depuis une dizaine d'années, axé son travail photographique sur les oiseaux de toutes plumes, « fasciné par la grâce, la précision et la performance de leur vol ». Dans l'épure du noir

et blanc, cette exposition rend hommage à cette élégante fragilité. « Plumes », c'est aussi un livre d'art, édité par les éditions Passiflore à Dax, qui, dans la poésie des mots et des images, dévoile un peu de leur intimité. En feuilletant les pages, on y trouve un éventail des clichés étonnants, charmants, insolites, d'oiseaux qu'on ne prend pas toujours le temps de regarder. L'exposition se tiendra jusqu'au 4 février, du lundi au samedi de 14 heures à 18 h 30. Le vernissage aura lieu le mardi 17 janvier, à 18 h 30, en présence de l'exposant.



PATRICE MARIOLAN



LE TCHANCAYRE

A vu que le Baya Hôtel de Capbreton annonçait sur Facebook, avec « bonheur et fierté », être entièrement « privatisé et fermé au public du vendredi 20 janvier au vendredi 3 février 2023 inclus ». L'établissement aura pour hôtes à ces dates les joueurs du XV de France, qui viennent se préparer dans la cité portuaire avant le Tournoi des Six nations. L'Échassier se dit que le Baya Hôtel ne pouvait rêver meilleure publicité. Il aurait eu tort de s'en priver...

LOCATION EN RÉSIDENCE SENIORS
À DAX

SENIORIALES
patrimoine & services
05 62 47 86 10
Ouverture le 16 janvier

UTILE

« SUD OUEST »

Rédaction. 2, rue Morancy, tél. 05 24 62 32 50. Accueil de 9 à 12 h et de 14 à 18 h. Courriel : dax@sudouest.fr Facebook : Sud Ouest.fr Landes Twitter : @SO_Landes
Publicité, petites annonces. Tél. 05 24 62 32 60.
Abonnements. Votre journal à domicile au 05 57 29 09 33.

SERVICES

Police municipale et objets trouvés. Tél. 05 58 74 50 32.
Fourrière. Dac Automobiles, 14, rue Lavoisier, ZI Les Partensots, à Narrosse. Tél. 05 58 74 23 84 ou 06 40 18 65 98.
Bibliothèque municipale. Tél. 05 58 74 72 89.
Transports. Couralin, tél. 05 58 56 3940. Vitenville (navette gratuite sur le secteur de Dax), tél. 05 58 56 80 80.
Déchetteries. À Narrosse, route de l'Observatoire : 05 58 91 13 40. À Saint-Paul-lès-Dax, rue des Artificiers : 05 58 91 13 40. À Rivière-Saas-et-Gourby, route de la Sablière. À Heugas, 3 461, route des Barthes : 05 58 35 90 30.
Mairie de Dax. Rue Saint-Pierre. Tél. 05 58 56 80 00. Pour signaler un problème sur la voie publique : 0 800 73 00 77 (appel gratuit depuis un poste fixe).
Sous-préfecture. 5, avenue Paul-Doumer. Tél. 05 58 06 58 03.
Caisse primaire d'assurance maladie. 43, rue Baffert. Site Internet : ameli.fr Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. ccueil téléphonique du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30. Tél. 3646.